



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 89466

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conclusions d'une étude, datée de l'automne 2008, mais qui viennent seulement d'être publiées. En effet, elles font apparaître que les médecins ne sont pas forcément les mieux soignés. La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) dresse un constat préoccupant : un tiers des médecins généralistes souffriraient de problèmes de santé chroniques. Plus d'un praticien sur dix serait en détresse psychologique, les femmes étant deux fois plus concernées que les hommes. Ce constat ne surprend personne chez les médecins, car à la surcharge de travail, ils doivent aussi faire face à une agressivité, voire une violence accrue de certains patients, selon la DREES. Selon l'étude, les généralistes qui exercent seuls et dans des zones rurales, sont nombreux à avoir eu des projets de suicide. 60 % des médecins qui se disent malades se prescrivent eux-mêmes leur traitement à lui suite de leur propre diagnostic, certains d'entre eux n'osant pas aller voir leur confrère pour parler de leur santé. C'est pourquoi il souhaite qu'il lui indique s'il envisage la création d'une médecine préventive obligatoire, équivalente à une médecine du travail, pour le personnel de santé.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89466

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2010, page 10510

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)